

## Actualisation Politique agricole

Présentation de la proposition de  
nouvelle politique agricole 2022+

18.318



### Date

Vendredi 14 décembre 2018

### Lieu

Institut agricole de l'Etat de Fribourg (IAG)  
Bâtiment principal (R), Aula Paul Bourqui  
Route de Grangeneuve 31  
CH-1725 Posieux FR  
+41 (0)26 305 55 00

### Public

Conseiller-ère-s agricoles, enseignant-e-s, collaborateur-trice-s et représentant-e-s des organisations agricoles et des administrations cantonales et fédérales.

### Responsables

Nicolas Bezençon, AGRIDEA  
Daniel Mettler, AGRIDEA

## Contexte

La politique agricole et ses différents programmes sont élaborés sur la base de l'expérience et des objectifs de la Confédération. En novembre 2018, le Conseil fédéral a ouvert la consultation 2022+ sur la politique agricole. Lors de cette journée de cours, vous prendrez connaissance du contenu de la nouvelle politique agricole.

Ce cours vous donnera les informations les plus récentes sur la consultation et sera l'occasion d'échanger des points de vue sur les défis et les enjeux futurs.

## Objectifs

- Prendre connaissance du contenu de consultation pour le développement de la nouvelle politique agricole 2022+.
- Connaître les avis des différents acteurs et milieux qui sont en lien avec la politique agricole.
- Echanger avec d'autres collègues professionnels.
- Se former à leur propre prise de position.

## Méthodes

Exposés, présentation situations concrètes, discussions et échanges en ateliers.

## Remarques

Cours organisé avec la collaboration de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG). Un cours similaire, intitulé «Update Agrarpolitik» est organisé au Zunfthaus Weisser Wind, Oberdorfstrasse 20, CH-8001 Zürich le 13 décembre 2018.

# Programme détaillé

Vendredi 14 décembre 2018

**08h30 Accueil, café, croissants**

**09h15 Bienvenue, introduction et objectifs**

Ulrich Ryser  
[ulrich.ryser@agridea.ch](mailto:ulrich.ryser@agridea.ch)

**09h20 PA 22+**

- Situation de départ et objectifs
- Principales caractéristiques du modèle

Bernard Lehmann  
OFAG  
[bernard.lehmann@blw.admin.ch](mailto:bernard.lehmann@blw.admin.ch)

**09h50 Production et vente**

- Cohérence sur les marchés
- Synergie entre marché et durabilité

Adrian Aebi  
OFAG  
[adrian.aebi@blw.admin.ch](mailto:adrian.aebi@blw.admin.ch)

**10h05 Ressources naturelles**

- Paquet de mesures concernant l'initiative «Pour une eau potable propre»
- Santé animale

Jean-Marc Chappuis  
OFAG  
[jean-marc.chappuis@blw.admin.ch](mailto:jean-marc.chappuis@blw.admin.ch)

**10h20 Pause**

**10h40 Paiements directs**

- Ajustement aux instruments, aux exigences et aux plafonds de contribution
- Stratégies régionales et agricoles

Bernard Belk  
OFAG  
[bernard.belk@blw.admin.ch](mailto:bernard.belk@blw.admin.ch)

**11h10 Droit foncier et droit du bail**

- Facilitation et levée des restrictions étatiques
- Inclusion de nouvelles formes de productions

Bernard Belk  
OFAG  
[bernard.belk@blw.admin.ch](mailto:bernard.belk@blw.admin.ch)

**11h30 Ressources financières et impacts**

- Cadre financier
- Impacts des mesures

Jean-Marc Chappuis  
OFAG  
[jean-marc.chappuis@blw.admin.ch](mailto:jean-marc.chappuis@blw.admin.ch)

**11h40 Commentaires et positions**

- Union Suisse des Paysans
- Organisation environnementale

François Monin  
Union Suisse des Paysans  
[francois.monin@sbv-usp.ch](mailto:francois.monin@sbv-usp.ch)  
Sarah Pearson Perret  
Pro Natura  
[sarah.pearsonperret@pronatura.ch](mailto:sarah.pearsonperret@pronatura.ch)

**12h20 Rapport «Stützungsmaßnahmen für eine stärker marktausgerichtete Landwirtschaft»**

Martin Pidoux, HAFL  
[martin.pidoux@bfh.ch](mailto:martin.pidoux@bfh.ch)

**12h40 Repas de midi**

**14h10 Approfondissement en atelier (1<sup>ère</sup> session) <sup>1</sup>**

- Paiements directs à caractère environnemental
- Exigence pour les paiements directs
- Marché et élevage
- Droit foncier, droit du bail et aides à l'investissement

Modération AGRIDEA  
Intervenant-e-s OFAG

**14h55 Pause**

**15h15 Approfondissement en atelier (2<sup>e</sup> session)**

- Paiements directs à caractère environnemental
- Exigence pour les paiements directs
- Marché et élevage
- Droit foncier, droit du bail et aides à l'investissement

Modération AGRIDEA  
Intervenant-e-s OFAG

**16h00 Suite à donner et conclusion**

Jean-Marc Chappuis, OFAG  
[jean-marc.chappuis@blw.admin.ch](mailto:jean-marc.chappuis@blw.admin.ch)

Ulrich Ryser, AGRIDEA  
[ulrich.ryser@agridea.ch](mailto:ulrich.ryser@agridea.ch)

**16h10 Divers et fin du cours**

Nicolas Bezençon, AGRIDEA  
[nicolas.bezencon@agridea.ch](mailto:nicolas.bezencon@agridea.ch)

---

**1 Paiements directs environnementaux**

- Développement PER
- Systèmes de production
- Amélioration de l'impact de la promotion de la biodiversité
- Stratégies agricoles régionales

**Exigences paiements directs**

- Contribution à la sécurité d'approvisionnement
- Limites par exploitation
- Exigences de formation
- Sécurité sociale

**Marchés et élevage**

- AOP vin
- Ajustements dans le secteur lait
- Questionnaire soutien au marché
- Stratégie 2030 pour l'élevage et santé

**Droit foncier, droit du bail et aides à l'investissement**

- Accès
- Limite de charge
- Conjoint-e
- Contrôle de performance économique

## Informations pratiques

### Inscription

Via [shop 18.318](http://shop.18.318) ou via [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Délai d'inscription

Jeudi 6 décembre 2018

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales.

Vous pouvez les consulter sur [www.agridea.ch/termes-et-conditions](http://www.agridea.ch/termes-et-conditions).

### Informations

+41 (0)21 619 44 06 ou [cours@agridea.ch](mailto:cours@agridea.ch)

### Informations sur le contenu

[nicolas.bezencon@agridea.ch](mailto:nicolas.bezencon@agridea.ch)

[daniel.mettler@agridea.ch](mailto:daniel.mettler@agridea.ch)

## Prix

**Forfait unique : CHF 230.–/jour**

Les vacations (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel) se montent à CHF 50.– et **sont comprises dans le forfait**.

**La facture** finale vous sera envoyée après le cours.

**Désistement** : Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.– sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

## Horaires des train

(Voir site [www.cff.ch](http://www.cff.ch)). **Attention** : cette destination peut impliquer un ou plusieurs changements de train.

### Aller

Dpt. Genève	07h00	Arr. Fribourg	08h33
Dpt. Lausanne	07h44	Arr. Fribourg	08h33
Dpt. Neuchâtel	07h35	Arr. Fribourg	08h28
Dpt. Bienne	07h24	Arr. Fribourg	08h33
Dpt. Delémont	06h42	Arr. Fribourg	08h25
Dpt. Sion	06h28	Arr. Fribourg	08h33
Dpt. Berne	08h09	Arr. Fribourg	08h33
Dpt. bus gare de Fribourg	08h38	<b>Arr. bus à Grangeneuve</b>	<b>08h48</b>

### Retour

<b>Dpt. bus de Grangeneuve</b>	<b>16h38</b>	Arr. Fribourg	16h52
Dpt. Fribourg	16h56	Arr. Genève	18h18
Dpt. Fribourg	16h56	Arr. Lausanne	17h40
Dpt. Fribourg	17h00	Arr. Neuchâtel	18h05
Dpt. Fribourg	17h04	Arr. Bienne	18h08
Dpt. Fribourg	17h04	Arr. Delémont	18h48
Dpt. Fribourg	16h56	Arr. Sion	18h57
Dpt. Fribourg	17h04	Arr. Berne	17h26

## Plan d'accès

Pour plus d'informations :

[www.fr.ch/sites/default/files/contens/iag/\\_www/files/pdf97/fiche\\_plan\\_situation\\_fr\\_de.pdf](http://www.fr.ch/sites/default/files/contens/iag/_www/files/pdf97/fiche_plan_situation_fr_de.pdf)

